

sacre-t-il à l'information? D'après les renseignements à ma disposition, le coût global des services d'information et du personnel s'élève au moins à 138 millions de dollars. Si nous allouons un montant raisonnable pour les locaux et les services de soutien, ce chiffre atteint environ 150 millions de dollars.

● (1550)

Qu'avons-nous pour ce montant? Quelqu'un se sent-il bien renseigné? La documentation que le gouvernement remet à la presse est une vaste blague dans les milieux journalistiques: c'est du tape-à-l'œil, et elle est trop superficielle, trop peu lue et mal conçue. Le budget de plus de cinq millions de dollars du ministère des Affaires extérieures a-t-il mieux fait connaître le Canada à l'étranger? Quelle sera l'utilité de la hausse de plus d'un million prévue pour 1976-1977? Voilà comme première question.

Les 14 millions de dollars dépensés par le ministère de l'Industrie et du Commerce augmenteront de 4,5 millions en 1976-1977. Alors que le tourisme semble se tirer fort bien d'affaire avec ses 8,34 millions, à quoi serviront 10 millions de plus? Cela n'a manifestement pas aidé des exportations récemment. Pourquoi les services de Statistique Canada ont-ils besoin de tout près de 4 millions de dollars en 1976-1977? Qu'est-ce que des dépenses de 10 millions de dollars de plus à la Défense nationale ajouteront à notre défense alors que nous n'avons même pas encore décidé de l'orientation à lui donner? Voilà ce dont le gouvernement devrait s'occuper au lieu de son programme de restrictions qui, de fait, n'en est pas un.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Il est une autre chose qui touche tous les députés, soit la possibilité pour tous les parlementaires, et pas seulement les ministres ou les partisans du gouvernement, d'examiner les dépenses gouvernementales. Quelle est l'attitude du bureaucrate envers les comités de la Chambre des communes? J'ai ici une citation d'un ancien bureaucrate aujourd'hui à la retraite. Il était agent aux communications et il est maintenant journaliste. Il nous raconte tout ce qu'il pense du régime parlementaire et de la possibilité pour un comité de découvrir comment l'argent de Sa Majesté, les deniers publics, sont dépensés. Voici ce qu'il a à dire de son travail d'agent aux communications. Je cite un extrait d'un article publié dans le *Saturday Night*, en date du 7 mars:

J'en vins à m'inquiéter de ce que je faisais à la presse. Mon travail consistait à la manipuler. La pure vérité, c'est que c'était facile: la presse ne savait pas poser les questions qu'il fallait, aussi avait-on beau jeu pour lui fournir les réponses qu'on voulait bien lui donner.

Nous procédions de la même façon avec le Parlement. Nous avons trouvé une façon de nous en tirer facilement avec les comités des Communes. Il s'agissait d'amener, à la première occasion possible, le meilleur scientifique du ministère à prendre la parole. Il n'avait qu'à se mettre à débiter tout un lot d'information à propos de gigahertz et d'orbites géostationnaires, et quand un député posait une question, à répondre que celui-ci n'avait pas très bien compris et débiter davantage d'information dans son jargon, sur quoi le député renonçait et personne du comité n'arrivait le moins à comprendre les véritables problèmes des communications.

Et voici ce qu'il trouve à dire au sujet du droit des parlementaires à l'information:

En fin de compte, on en arrive à considérer l'information comme quelque chose que l'on divulgue lorsque cela sert vos intérêts. Par vos intérêts, j'entends ceux du système. Ceux qui, au sein du système, ne comprennent pas que l'information est une marchandise qui doit être utilisée et exploitée dans l'intérêt du système, n'avancent pas.

Le Parlement ne peut pas contrôler le gouvernement. Les députés ne savent pas quelles questions poser, et même s'ils les posaient, ils n'ont aucun moyen d'obliger le gouvernement à y répondre. Les ministres eux-mêmes n'ont aucun contrôle sur la bureaucratie. Ils passent leur

Crédits provisoires

première année à essayer de s'intégrer à leur ministère, et finissent par s'y faire admettre par cooptation. Quant à ceux de l'extérieur qui s'efforcent de représenter l'intérêt public, c'est encore pire. Ils s'opposent à une bureaucratie qui équivaut à une énorme machine de traitement des données qui aurait accumulé des années d'expérience.

Ces propos sont révélateurs pour tous les députés. Ils sont révélateurs pour ceux qui veulent que l'on réforme le Règlement. Le gouvernement parle toujours d'abréger les débats. Le leader du gouvernement à la Chambre parle de télédiffuser nos délibérations. Il y a d'autres choses bien plus importantes à faire. Oubliez tout l'apparat. Donnez-nous les outils. Donnez-nous le moyen de poser des questions pertinentes. Répondez à nos questions. Rendez nos comités indépendants. Donnez-nous ces moyens et nous montrerons au gouvernement actuel, ou à un autre, que le Parlement n'a pas le pouvoir, non pas de faire de l'obstruction. Nous ne ferons pas de l'obstruction, comme on nous a accusés de le faire de temps à autre, mais nous nous efforcerons d'étudier honnêtement et objectivement les prévisions de dépenses de chaque ministère. Nous n'avons pas ce pouvoir et c'est ce que nous demandons.

Lorsque le leader du gouvernement à la Chambre parle de la nécessité de réformer le Règlement, je suis entièrement d'accord avec lui. Cependant, je tiens à ce qu'il comprenne que si nous voulons...

Une voix: Vous n'avez pas bientôt fini?

M. Baker (Grenville-Carleton): Apparemment, peu importe au député que le Règlement soit modifié. Si nous voulons que la machine législative avance plus vite, il nous faudra payer le prix fort. Il faudra pour cela accorder au Parlement réuni ici et aux divers comités une révision du système des comités, afin que nous ayons enfin quelque chose qui nous a été refusé depuis que les modifications au Règlement nous ont été imposées de force par la clôture dans les années 60. Je veux parler du droit de savoir et d'examiner.

M. Blais: Vous ne pouvez pas poser de questions.

M. Baker (Grenville-Carleton): J'ai quelque chose à dire au sujet des questions. L'auteur de l'article que j'ai cité avait cette chose-ci à dire à ce sujet:

Les gens qui veulent apprendre quelque chose doivent avoir les moyens de se renseigner. Une règle empirique au sein du gouvernement veut qu'on dépense 2 ou 3 p. 100 du budget au chapitre de l'information relative au programme. Pourquoi ne pas insister pour que, mettons, 1/10 p. 100 du budget consacré à un programme donné soit affecté à la recherche par les partis d'opposition. Si vous affectez 80 millions de dollars au programme PIL cette année, alors vous affectez \$ 30,000 à la recherche sur PIL. Et ainsi de suite. Or, si vous commenciez dès demain, l'opposition ne saurait que faire; elle concentrerait encore tous ses efforts sur des histoires de scandale. Mais au fil des ans, un personnel compétent de recherche serait en place. Cela deviendrait peut-être une bureaucratie. Au moins, ce serait une contre-bureaucratie.

Si ces propositions étaient prises sérieusement, nous verrions pour la première fois depuis des années un examen honnête des dépenses du gouvernement. Non seulement le Parlement en profiterait le premier, comme il se doit, mais aussi le gouvernement. Le gouvernement saurait que les comités, qui sont composés de gens bien informés, sont un excellent banc d'essai pour ses programmes. Après avoir été étudiés par les comités, ces programmes seraient accueillis sans méfiance, ce qui est très important. La connaissance que nous avons du fonctionnement du Parlement nous vient de la bureaucratie, du gouvernement. Le gouvernement a maintenant beaucoup trop de pouvoir sur le Parlement, surtout en ce qui concerne l'accessibilité des renseignements.